

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet REPLACEMENT SYSTÈME TELECOM RADIO	
Solicitation No. - N° de l'invitation 9F030-130555/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client 9F030-13-0555	Date 2014-07-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-309-12805	
File No. - N° de dossier MTA-3-36352 (309)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-07-25	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Paradis, Mary	Buyer Id - Id de l'acheteur mta309
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3874 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: AGENCE SPATIALE CANADIENNE 6767 ROUTE DE L' AEROPORT 9F030-SÉCURITÉ ET INSTALLATIONS ST HUBERT Québec J3Y 8Y9 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**LA DEMANDE DE PROPOSITION CI-DESSUS MENTIONNÉE A ÉTÉ MODIFIÉE
POUR RÉPONDRE LES QUESTIONS SUIVANTES:**

Question no. 1

Les répéteurs: Page 15 de 27: L'exigence technique demande un système de trunking. L'exigence technique (page 15/27) ainsi que les modes de fonctionnement mis en évidence par secteur décrivent à la page 21 et 22 de 27, ont besoin de plus qu'un mode < pseudo trunking> de l'opération. Le système prévue aurait besoin d'un canal de contrôle , donc que la fourniture d'un maximum de 3 simultanément talkpath de voix. Pouvez-vous préciser vos besoins en termes de Trunking ? Votre exigence repose sur une solution conventionnelle DMR niveau 2 ?

Réponses:

L'ASC exigent un système avec un canal de contrôle dynamique, fournissant ainsi un talkpath simultanée de 4 voix. Comme décrit tout au long de la demande de proposition, l'ASC exigent une solution full trunking.

L'ASC n'a pas adressé une solution conventionnelle DMR niveau 2 pour ces besoins.

Question no. 2

Modèle Portable #1: à la page 17/27, Portable #3: Page 18/27 : 403-512 MHz exigence technique obligatoire: Puisque l'exigence technique de l'infrastructure demandé 403-470 MHz , pouvez-vous expliquer pourquoi vous avez besoin du portable pour couvrir 403 à 512 MHz ? S'il vous plaît préciser votre exigence ?

Réponses:

Il s'agit d'une erreur pour mobile 1 et mobile 3 l'exigence technique obligatoire pour les fréquences. La bonne exigence est de 403 à 470 MHz.

Question no. 3

Canal vocal Simplex: Page 20 -21/27: Tout au long du document vous suggérez que le mode de fonctionnement impliquerait un canal vocal simplex (analogique). Puisque votre intention, et la technologie se déplace vers le numérique, dans laquelle vous pouvez utiliser une communication en mode direct numérique, voulez-vous garder cette exigence (fréquences analogiques simplex)? Nous aurions besoin d'en tenir compte pour l'approbation de licence d'Industrie Canada. S'il vous plaît préciser votre exigence.

Réponses:

L'exigence est d'être en mesure de communication portable à portable en cas de panne des répéteurs, dans le cas du Service de sécurité et des installations. Dans le cas du Département de communication, l'exigence est pour portable à portable pancanadien.

Question no. 4

Question générale:L'exigence technique semble cibler les modèles portables et mobiles ainsi que d'une solution unique et une infrastructure exclusive. Afin de favoriser un environnement offre ouvert et concurrentiel, accepteriez-vous une proposition de solution standard ouvert comme une réponse de l'offre primaire, en respectant les exigences fonctionnelles en surbrillance ?

Réponses:

Cette question a déjà été adressée dans la modification no. 2, Question no. 6.

Supprimer:**Partie 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES****1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-06-26) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Ajouter:**Partie 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES****1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat (<http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Solicitation No. - N° de l'invitation

9F030-130555/A

Amd. No. - N° de la modif.

005

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta309

Client Ref. No. - N° de réf. du client

9F030-13-0555

File No. - N° du dossier

MTA-3-36352

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Le document 2003 (2014-06-26) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003 , Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit;

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: cent vingt (120) jours

- Toutes les termes et conditions demeurent les mêmes.